LIVRET D'ACCUEIL – PERMIS B

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom de l'entreprise : AUTO MOTO ECOLE DE LA GARE

Adresse : 16 PLACE PIERRE SEMARD 60250 MOUY

Téléphone : 0344565409

E-mail : autoecoledelagare.mouy@gmail.com

SIRET : 98953034000029

Numéro d'agrément préfectoral : E2506000100

Capital social : 1500 €

Horaires d'ouverture

Accueil

Lundi et Jeudi : fermé

Mardi, Mercredi et Vendredi : 16h à 20h

Samedi : 10h à 13h

Cours de conduite

Lundi au Samedi : 8h à 20h

PRÉREQUIS

- Être apte médicalement à la conduite (visite médicale en cas de doute, d'annulation ou d'invalidation du permis).
- Disposer d'une pièce d'identité valide et d'un justificatif de domicile.
- Avoir effectué la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) pour les moins de 25 ans.
- Être âgé d'au moins :
    - 17 ans pour la formation traditionnelle,
    - 15 ans pour l'Apprentissage Anticipé de la Conduite (AAC),
    - 18 ans pour la conduite supervisée.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation prépare à l'obtention du permis de conduire catégorie B et vise à :

- Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic varié.
- Appliquer le code de la route et les règles de circulation.
- Développer des comportements citoyens et respectueux.
- Préparer efficacement les épreuves théoriques et pratiques de l'examen.
- Favoriser la sécurité routière et l'éco-conduite.

DURÉE

La durée de la formation dépend du forfait choisi, du rythme d'apprentissage et des résultats obtenus. Une évaluation de départ obligatoire (conformément à l'arrêté du 5 mars 1991) permet d'adapter le volume d'heures en fonction de vos aptitudes à la conduite.

DÉLAIS D'ACCÈS

- Démarrage dès signature du contrat + acompte
- Planification moyenne sous 15 jours selon disponibilités.

MODALITÉS D'ACCÈS

Documents à fournir

- Pièce d'identité
- Justificatif de domicile
- E-Photo d'identité
- Attestation JDC (pour les moins de 25 ans)
- Pour les étrangers : titre de séjour ou justificatif de présence en France depuis 6 mois
- En cas d'annulation : test psychotechnique et visite médicale préfectorale

MÉTHODES MOBILISÉES

Suivi code en ligne

L'apprenant bénéficie d'un accès à une plateforme d'entraînement au code de la route lui permettant de suivre sa progression et de s'exercer en autonomie. Les résultats obtenus font l'objet d'un suivi par l'équipe pédagogique. En cas de difficulté, de blocage technique ou de question relative aux séries d'entraînement, l'apprenant peut contacter le responsable pédagogique afin de bénéficier d'un accompagnement personnalisé.

Suivi pratique

Tout au long de sa formation, l'apprenant bénéficie d'un suivi pédagogique individualisé assuré par l'équipe pédagogique de l'auto-école. Ce suivi permet d'évaluer régulièrement sa progression, d'adapter si nécessaire son parcours de formation et de l'accompagner dans l'atteinte de ses objectifs. Les résultats des évaluations, les heures réalisées ainsi que les observations pédagogiques sont consignés dans son dossier de formation.

Méthodes pédagogiques

- Pédagogie active et participative selon la méthode EDGAR : Explication – Démonstration – Guidage – Autonomie – Répétition.
- Alternance de séquences théoriques, démonstratives et pratiques.
- Accompagnement individualisé et suivi personnalisé.

Moyens pédagogiques

- Salle de code équipée
- Plateforme pédagogique
- Véhicules à double commande
- Livret d'apprentissage numérique
- Logiciel de suivi pédagogique et planning synchronisé
- Fiches de suivi dématérialisées

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluations formatives

- Évaluation de départ
- Bilans intermédiaires
- Examens blancs (code et conduite)

Évaluations certificatives

- Épreuve Théorique Générale (ETG)
- Épreuve Pratique de Conduite

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP (PSH)

Les locaux sont équipés pour accueillir les personnes à mobilité réduite : rampe d'accès, sanitaires adaptés, espaces de circulation élargis. Si nécessaire, l'établissement oriente l'élève vers une auto-école spécialisée.

Informations disponibles sur :

- https://www.interieur.gouv.fr/actualites/communiques-de-presse/auto-ecoles-specialisees-dans-formation-pour-personnes-en
- https://autoecoles.securite-routiere.gouv.fr/#/
- https://www.ceremh.org/

CONTACTS UTILES

- Responsable handicap : AYAD Nahjet 0614407258 autoecoledelagare.mouy@gmail.com
- Responsable administratif : AYAD Nahjet 0614407258 autoecoledelagare.mouy@gmail.com
- Responsable pédagogique : AYAD Nahjet 0614407258 autoecoledelagare.mouy@gmail.com

ENJEUX DE LA FORMATION AU PERMIS DE CONDUIRE

- Favoriser l'insertion sociale et professionnelle.
- Sensibiliser à la sécurité routière et à la citoyenneté.
- Réduire l'accidentalité des jeunes conducteurs.
- Encourager l'éco-conduite et la prévention des risques.

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

- Accueil et information préalable
- Positionnement et analyse du besoin
- Évaluation de départ
- Proposition pédagogique et contractuelle
- Démarrage de la formation théorique
- Formation pratique à la conduite
- Suivi pédagogique et bilans
- préparation à l'examen
- présentation à l'examen
- résultats des examens et suites
- Cas particuliers - adaptation du parcours

PROGRAMME DE FORMATION (REMC)

- Compétence 1 : Maîtriser le maniement du véhicule.
- Compétence 2 : Appréhender la route et circuler en sécurité.
- Compétence 3 : Circuler dans des conditions variées et difficiles.
- Compétence 4 : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

CONDITIONS DE PASSAGE DES ÉPREUVES

Épreuve Théorique Générale (Code)

- Âge minimum : 17 ans (ou 15 ans en AAC)
- Réussite : 35/40 bonnes réponses
- Validité : 5 ans

Épreuve Pratique de Conduite

- Âge minimum : 18 ans (ou 17 ans AAC)
- Durée : environ 32 minutes
- Parcours mixte : urbain, routier et autoroute
- 2 manœuvres, vérifications, et conduite autonome 5 min
- Résultats via CEPC sous 48h (valable 4 mois comme permis provisoire)

MODALITÉS DE PRÉSENTATION ET D'ACCOMPAGNEMENT À L'EXAMEN

L'auto-école s'engage à présenter le candidat à l'examen uniquement lorsqu'il maîtrise les compétences du REMC et à fournir un accompagnement logistique et pédagogique lors de la présentation aux épreuves (transport, briefing, préparation).